



## FRANCE

# Les élèves de 6<sup>e</sup>, exception du protocole sanitaire

**ILS N'ONT POUR LA PLUPART** pas l'âge requis pour être vaccinés – 12 ans –, mais ils n'auront pas le droit, eux qui font leur première rentrée au collège, à un traitement à part. Pour les élèves de 6<sup>e</sup>, la classe ne fermera pas au premier cas de Covid-19, comme en primaire. La mise à l'isolement durant sept jours sera la règle pour ceux identifiés comme cas contact d'une ou d'un camarade positif. Ils basculeront dans l'enseignement à distance, sauf s'ils ont déjà eu la maladie. Ils sont soumis au même régime que les autres niveaux du collège et du lycée.

L'éducation nationale justifie ce choix en usant de deux arguments. Argument «*de gestion*» d'abord : «*Il est compliqué d'avoir deux régimes de règles dans un même établissement*», explique-t-on Rue de Grenelle. Argument lié à l'âge, ensuite : «*Les 6<sup>e</sup> respectent encore d'avantage les gestes barrières que les plus petits, et évoluent dans un environnement où les collégiens de 12 ans et plus ont accès à la vaccination.*»

Pas sûr que cela réponde aux questionnements des parents d'élèves concernés, eux qui ont cru, durant l'été, que leurs enfants seraient soumis au protocole valable à l'école primaire. Après avoir annoncé, le 28 juillet sur Franceinfo, le détail des scénarios

du protocole sanitaire envisageables pour septembre, le ministre de l'éducation avait été interpellé par des syndicats sur la situation de cette tranche d'âge «*à part*».

### «*Contact tracing renforcé*»

Une réponse avait été transmise à certains médias, sans que le ministère de l'éducation ne le confirme aujourd'hui : les classes de 6<sup>e</sup> fermeraient finalement dès le premier cas de Covid détecté. «*Il me semble que l'information est venue des autorités de santé*», souffle une syndicaliste.

Au chapitre «*Fermeture des classes et contact tracing*», il est aujourd'hui écrit que «*dans les collèges et les lycées, un protocole de contact tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. Les élèves contacts à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant sept jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contacts à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.*»

«*Plutôt que de renvoyer à la maison des enfants possiblement sains, il serait logique de les tester. Et de les laisser revenir s'ils sont négatifs!*», s'agace Rodrigo Arenas de la fédération de parents FCPE. ■

M. BA.

